

INSCRIPTION SKI ACTIVITES FAMILLES/ADULTES 2020

ATTENTION ! Le nombre de places est limité. Les dossiers d'inscription complets doivent parvenir au siège du CASI Paris Nord **avant la date limite d'inscription** (le cachet de la poste ne fait pas foi ; pas de courrier interne). Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte. **L'inscription n'est définitive qu'après confirmation écrite du CASI.**

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Code Postal - Ville _____
N° de Matricule (7 chiffres 1 lettre) _____ Tél. Personnel _____
Lieu Principal d'Affectation _____ EPIC _____
Tél. Travail _____ E-mail _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE OU LES PARTICIPANTS (Y COMPRIS LE DEMANDEUR)

NOM – PRÉNOM _____ né(e) le / /
Taille : _____ Pointure _____
NOM – PRÉNOM _____ né(e) le / /
Taille : _____ Pointure _____
NOM – PRÉNOM _____ né(e) le / /
Taille : _____ Pointure _____
NOM – PRÉNOM _____ né(e) le / /
Taille : _____ Pointure _____

RÉGIME ALIMENTAIRE SPÉCIFIQUE : _____
Si PMR préciser _____

TRANCHES TARIFAIRES SUIVANT QUOTIENT FAMILIAL (*) :

Quotient Familial = Revenu brut global (R) divisé par le nombre de parts fiscales (N) (voir avis d'imposition ou non-imposition 2019)

ACTIVITES À 3 TRANCHES : T1 (Q.F. inf. à 7 675 €) ☐ - **T2** (Q.F. de 7 675 à 13 786 €) ☐ - **T3** (Q.F. sup. à 13 786 €) ☐ **TARIF UNIQUE :** ☐

TARIF EXTERIEUR : ☐

Activité choisie _____ Date _____

Tranche Tarifaire : _____

Tarif : _____ Nombre : _____ Prix de l'activité : _____ € Total : _____ €

Gratuité enfant : _____ Nombre : _____ **Total à payer :** _____ €

Payé le _____ Espèces ☐ (**) Chèque ☐ CB ☐

DROIT À L'IMAGE :

Le CASI Paris Nord peut être amené à prendre des photos et/ou vidéos lors des activités proposées afin d'illustrer ses diverses publications.

Je n'autorise pas le CASI Paris Nord à utiliser ces photos et/ou vidéos : ☐

Inscription à adresser, complétée et accompagnée du règlement au CASI Paris Nord 185 rue du Fg St Denis 75010 Paris. **JOINDRE IMPÉRATIVEMENT COPIE** : de l'avis d'imposition ou non-imposition 2019 (pour les activités à tranche), de la carte d'ayant droit pour les plus de 17 ans.

Dispositions RGPD

☐ J'accepte que les informations recueillies ci-dessus soient enregistrées dans le fichier informatique de gestion des Activités Sociales du CASI Paris Nord afin de traiter ma demande d'inscription et conservées pour une durée de 3 ans. Pour faire valoir votre droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement conformément au RGPD, n'hésitez pas à écrire à : dpo@casipno.fr en justifiant de votre identité.

Fait à _____ le _____ Signature du demandeur :

(*) Mettre une croix dans la case correspondante

(**) À l'ordre du CASI Paris Nord – CB uniquement au siège du CASI Paris Nord

Infos pratiques

INSCRIPTION

Toutes les activités proposées sont organisées dans le cadre des activités régionales du CASI Paris Nord et sont exclusivement réservées aux agents SNCF relevant du CASI Paris Nord, PS 25, à leurs ayants droit, aux retraités et au personnel du CASI.

ATTENTION ! Le nombre de places est limité. Les dossiers d'inscription complets doivent parvenir au **siège du CASI Paris Nord** avant la date limite d'inscription (le cachet de la poste ne fait pas foi ; pas de courrier interne).

Les fiches d'inscriptions Famille/Adultes sont disponibles au CASI Paris Nord dans les antennes et sur le site www.casipno.fr.

Elles doivent être adressées au CASI Paris Nord ou dans nos antennes et obligatoirement accompagnées du paiement, des photocopies de l'avis d'imposition 2019, du dernier bulletin de salaire et si vous inscrivez un enfant de plus de 17 ans, merci de fournir la photocopie de sa carte d'ayant droit.



Sur certaines activités, les **cheminots de moins de 30 ans ou ayant moins de 3 ans d'ancienneté à la SNCF**, se verront appliquer la **tranche 1 (T1)**. Un justificatif sera demandé (bulletin de salaire ou contrat de travail).

ATTENTION ! L'inscription n'est définitive qu'après confirmation écrite du CASI Paris Nord.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Si le nombre d'inscrits à une activité est supérieur au nombre de places disponibles :

1. Nous refuserons tout d'abord les personnes accompagnées d'un extérieur.

2. Ensuite, nous refuserons les personnes ayant participé à une activité similaire en N et N-1.
3. Puis, nous refuserons en fonction du nombre d'activités auxquelles vous avez participé pour l'année N et N-1.
4. Enfin, si le nombre d'inscrits restant est encore supérieur au nombre de places disponibles, nous effectuerons un tirage au sort.

REMBOURSEMENT

Le CASI Paris Nord vous remboursera les sommes versées :

1. En cas de force majeure (maladie attestée par un certificat médical, accident, refus de congés...). Le justificatif est à fournir maximum 2 semaines après la date de l'activité.
2. Si le CASI vous a refusé sur l'activité demandée.

PAIEMENT

Pour les personnes le désirant, le montant d'une ou des activités peut être réglé en 3 mensualités maximum. Le paiement par carte bleue est accepté uniquement au siège du CASI Paris Nord.

ANNULATION

Le CASI Paris Nord peut être amené à annuler une inscription ou une activité pour les raisons suivantes :

1. Nombre d'inscrits insuffisant pour réaliser l'activité.
2. Événements divers (climat, annulation par nos partenaires, risques divers...).

Dans tous ces cas, le CASI Paris Nord pourra vous proposer une activité équivalente à une autre période ou effectuera le remboursement par chèque.

Le prix de certaines activités dépend de votre quotient familial (QF).

QF = votre Revenu brut global (R) divisé par votre nombre de parts fiscales (N) (Voir votre avis d'imposition ou non-imposition 2019)

Quotient familial (QF)	Tranche tarifaire	Toute personne divorcée demandant l'attribution d'une activité pour un ou plusieurs enfants mineurs pour lesquels elle verse une pension alimentaire se voit accorder une demi-part fiscale supplémentaire par enfant.
Inférieur à 7 675 €	1	
Entre 7 675 et 13 786 €	2	
Supérieur à 13 786 €	3	